



## LE PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE 2013-2017 : ÉVALUER POUR PROGRESSER

**Cette démarche évaluative a pour objectif d'offrir une vision systémique du PREA pour mieux en cerner ses forces et ses faiblesses, et ainsi dégager des leviers d'amélioration pour le projet à venir.**

### UN REGARD D'ENSEMBLE DANS UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

Le Projet régional de l'enseignement agricole (PREA), réalisé sous la responsabilité de la DRAAF, vise à organiser et promouvoir la stratégie de l'État dans les régions en tenant compte des spécificités et des conditions particulières de chaque région.

Dans un contexte législatif en forte évolution, et en vue du renouvellement du projet régional sur la période 2018-2022, la DRAAF a confié une évaluation de l'ensemble du projet 2013-2017 au Cariforef des Pays de la Loire.

L'objet de cette étude ex-post est de permettre aux acteurs du PREA de disposer d'un regard d'ensemble sur les années écoulées, afin d'en dégager les enseignements essentiels et des pistes d'amélioration éventuelles pour 2018-2022. Ce travail évaluatif peut se résumer autour de la question suivante : « En quoi la politique menée a-t-elle permis de faire bouger les lignes ? », ou en creux de celle-ci : « Quelle serait la situation en l'absence de la politique menée ? ». Il a été conduit de manière partagée et concertée avec les membres du comité de pilotage PREA et s'est penché principalement sur des questions relatives à la cohérence, l'efficacité, l'efficacé et la pertinence du dispositif.

### UNE APPROCHE MULTIPLE, COLLABORATIVE ET PROCHE DES ACTEURS

Cette démarche évaluative, menée de janvier à mai 2017, s'est principalement basée sur :

- Une analyse documentaire de l'existant,
- Des entretiens individuels auprès des membres du comité de pilotage,
- Des ateliers collectifs dédiés spécifiquement aux porteurs d'actions et questionnant la conduite des actions,
- Un benchmarking inter-régions.

Tout au long de cette approche participative, il a été tenu compte des spécificités des différents acteurs du projet régional (CNEAP, MFR, UNREP, Enseignement public, DRAAF, Chambre régionale d'agriculture).

La parole a été donnée aux acteurs, par l'intermédiaire d'une quinzaine d'entretiens, en face à face ou par téléphone.

Afin de partager une trame commune de questionnements, une grille d'entretien a été définie et a eu pour objectif de :

- Comprendre les conditions de mise en œuvre locale du PREA et les éléments de contexte pouvant expliquer le niveau d'appropriation du projet par ses acteurs et leur implication,
- Évaluer les leviers et les freins du dispositif, dans l'optique du prochain PREA 2018-2022,
- Dégager le point de vue et les attentes des acteurs pour en tirer des enseignements et des pistes d'amélioration pour le projet à venir.

En outre, cette grille s'est appuyée sur cinq clés d'entrée, elles mêmes construites sur la base de questions évaluatives associées.

#### Les 5 clés d'entrée de l'évaluation



Source : Carif-Oref des Pays de la Loire.

## UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE, UN DISPOSITIF CO-CONSTRUIT ET UNE ORGANISATION EFFICIENTE

Dans le cadre d'une gouvernance pleinement partagée par l'ensemble des partenaires, avec le Conseil régional, le Rectorat et la DRAAF, l'implication et la mobilisation des acteurs se révèlent variables en fonction du rôle de chaque acteur et des contributions qui en sont attendues.

Bien que le niveau de mobilisation des partenaires reste fortement dépendant des moyens mis à disposition de chacun, toutes les familles d'enseignement se sont investies dans le dispositif. La Chambre Régionale d'Agriculture et les organisations professionnelles se sont également mobilisées afin d'apporter leur contribution en termes de connaissance du monde agricole et des territoires ruraux.

Au-delà de la capacité de chacun à pouvoir se mobiliser compte tenu de ses disponibilités et de ses moyens, tous soulignent la bienveillance de la DRAAF à veiller à n'isoler aucun de ces acteurs. De plus, le caractère collaboratif, partenarial, à l'écoute de chacun, et dans le respect des différences, a constamment été évoqué par les partenaires du PREA. L'accompagnement déployé par la DRAAF auprès des acteurs concourt à l'efficacité et à la clarté de l'organisation.

Enfin, le PREA est perçu comme réactif. Et bien que certains partenaires ne le jugent pas comme développeur d'une dynamique, d'autres acteurs le comparent à un « starter », capable de mettre en valeur de bonnes pratiques isolées et de les impulser plus largement.

## UNE ÉLABORATION PARTICIPATIVE ET UNE FORTE OPÉRATIONNALITÉ DU PLAN D'ACTIONS

La DRAAF a fait le choix d'une démarche participative et co-construite, assortie d'une évaluation indépendante et a posteriori de leur projet régional par un Cariforef.

Sur la cohérence avec les orientations nationales et les enjeux locaux, une articulation a été recherchée lors de l'élaboration du PREA, et globalement, les fédérations estiment que leurs spécificités sont prises en considération, compte tenu que leurs orientations sont partagées avec les objectifs stratégiques du PREA.

Enfin, le pragmatisme du plan d'actions est souligné par l'ensemble des acteurs rencontrés et la déclinaison des actions cadres en fiches actions ainsi que le sentiment exprimé d'appropriation du dispositif le démontrent.

## UNE SOIXANTAINE D'ACTIONS DONT 16 TERMINÉES ET 31 EN BONNE VOIE

Les entretiens menés avec les acteurs du PREA et les porteurs d'actions ont permis d'identifier que les facteurs les plus déterminants étaient liés à la mobilisation, l'appétence et au temps dont les partenaires disposent pour s'investir et se mobiliser dans la démarche. À l'inverse, ces mêmes facteurs peuvent se révéler des freins lorsqu'ils sont manquants. La qualité de l'animation conduite par les participants, ou le plaisir partagé de travailler ensemble, jouent également un rôle facilitateur.

Au-delà de ces modalités de travail, le fait que les actions puissent répondre à un besoin immédiat pour les partenaires a été identifié comme facteur de réussite. Enfin, deux autres éléments

ont été proposés comme menant au succès des actions : la cohérence sur l'ensemble de la chaîne (orientations nationales / orientations régionales / projets des fédérations / projets des établissements) et le fait que les actions découlent d'une sollicitation provenant de l'échelon supérieur (exemple : les actions en lien avec l'agro-écologie, en réponse à la loi d'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt).

Au cœur de ce système, l'animation conduite par le SRFD de la DRAAF a été évoquée comme un des piliers de la réussite du projet et de ses actions.

À l'inverse, le manque de temps, concernant le pilotage et la coordination de la démarche, et le manque de moyens humains et/ou financiers mis à disposition dans les structures pour mettre en œuvre les actions, ont été exprimés par certains acteurs en entretien, comme un possible frein à la mobilisation.

## DES PISTES DE RÉFLEXION POUR UN PROJET PERTINENT ET S'AVÉRANT COMME UN OUTIL DE MANAGEMENT COLLECTIF

Bien que l'ensemble des acteurs rencontrés estiment que toutes les actions auraient pu se faire sans le PREA, ce projet apparaît comme un levier sur les actions, agissant tel un label, favorisant leur réalisation, leur donnant plus d'envergure, et permettant de transformer des initiatives individuelles en stratégie collective.

Cette démarche évaluative a permis de faire émerger de nouveaux axes de travail, mais a également produit d'autres effets, en plus de ceux attendus initialement :

- Une démarche qualité, une culture PREA,
- La valorisation des projets menés sur le terrain,
- Un travail fédérateur, quelque soit l'appartenance professionnelle ou institutionnelle,
- Une reconnaissance du dispositif de formation dans sa globalité,
- Un socle structurant d'éléments fondamentaux et consensuels.

Enfin, dans l'optique du prochain PREA, des leviers de progression se sont dégagés de ce travail évaluatif, tels que :

- Développer la communication, au-delà du cercle des initiés, pour une appropriation élargie (enseignants, professionnels, etc),
- Optimiser la structure du dispositif et le suivi évaluatif, notamment en optimisant la granularité du plan d'actions, et en définissant des indicateurs de résultats,
- Renforcer la mobilisation des partenaires en reconduisant les ateliers thématiques et en valorisant le phénomène de labellisation.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Étude complète « Projet régional de l'enseignement agricole 2013-2017 : Évaluer pour progresser » - Cariforef des Pays de la Loire – Mai 2016